

<https://www.collectif-testet.org/>



Collectif pour la sauvegarde de la zone humide du TESTET

**Réhabilitons la zone humide du Testet et soutenons l'évolution agro-écologique des fermes
du bassin du Tescou**

9 ans après la mort de Rémi Fraise Rassemblement au Testet (Sivens) SAMEDI 28 octobre 2023

Nous vous faisons suivre cet appel :

Actualités des Résistances locales et globales aux projets nuisibles qu'on veut nous imposer.

C'était il y a 9 ans. Sur la ZAD de Sivens créée pour défendre la zone humide du Testet, le 26 octobre 2014, Rémi Fraise jeune de 21 ans, était assassiné par une grenade lancée par un gendarme aux ordres d'un gouvernement « socialiste ». Depuis, le gendarme a bénéficié d'un « non-lieu » et la famille de Rémi demande toujours justice.

Début juillet 2016, le projet de barrage de Sivens a été jugé illégal par les tribunaux : notre résistance était plus que légitime. Pour autant, les violences exercées par les milices pro-barrage et les forces de « l'ordre »/de répression, sur les militants.tes écologistes ont été nombreuses et demeurent, elles aussi, impunies.

En 2023 les Projets Nuisibles et Imposés persistent nombreux et dangereux pour l'avenir du vivant. En face, les Résistances sont actives et inventives. Comme les autres années, la parole sera donnée aux collectifs en lutte*.

Rendez-vous Samedi 28 octobre :

- 11H - à Gaillac, parking de l'espace commercial de Piquerouge, pour un départ groupé vers Sivens, à la Maison de la Forêt.**
- 12H - à la Maison de la Forêt de Sivens - Pique-nique - Auberge espagnole (Maison forestière de Sivens - La Jasse - 81310 LISLE SUR TARN)**
- 14H - à la Maison de la Forêt de Sivens - Prises de parole - En suivant, Balade à pied jusqu'à l'ancienne zone humide du Testet, ancien emplacement de la Zad, là où est tombé Rémi Fraise.**

* La parole des opposant-e-s aux différents Projets Inutiles et Imposés dans le Sud-Ouest et Ailleurs est BIENVENUE. Pendant le Pique-nique, signalez-vous pour organiser les prises de parole à 14h.

Nous restons fermes et [déterminé.es](http://determiné.es) à poursuivre nos luttes :

- Pour que justice soit rendue à Rémi et à toutes les victimes de violences d'État**
- Pour la préservation des zones humides**
- Pour une agriculture saine pour le vivant**
- Pour la préservation des biens communs : l'eau, l'air, les végétaux et les animaux**
- En particulier Pour la préservation des arbres, végétaux, petits et grands animaux vivant le long du trajet Toulouse-Castres et bien entendu contre l'A69 !**

Extrait de l'appel de novembre 2014 du collectif TANT QU'IL Y AURA DES BOUILLES :

« Après les arbres, ils abattent les hommes.

Rémi Fraise est mort dimanche 26 octobre sous les coups d'un Etat policier qui agit au mépris de la vie humaine. Il s'agit maintenant d'exiger que lumière soit faite sur ce qui n'est ni une bavure, ni une mort suspecte, mais l'assassinat d'un jeune homme qui était présent ce jour-là pour exprimer son opposition au barrage de Sivens.

Le déchaînement de la violence contre des opposants, quelle que soit la forme que prend leur engagement, n'a pas commencé ce week-end. (...)

L'absurdité de ce projet de barrage et de l'acharnement politique et militaire à le maintenir est plus qu'évidente.

*Nous exigeons l'abandon des travaux et la restauration de la zone. **Peu importe que nous ayons pris ou non part à la lutte contre le barrage, la réaction qui doit aujourd'hui éclater dépasse très largement son caractère local.***

(...) » . <http://tantquilyauradesbouilles.wordpress.com...>

Le 26 octobre 2014, Rémi Fraisse, jeune écologiste, perdait la vie suite au tir d'une grenade par un gendarme à Sivens. 9 ans après, la responsabilité de l'Etat dans sa mort est enfin reconnue. Une décision qui doit compter dans la révision de la doctrine de maintien de l'ordre.



LDH France

[@LDH_Fr](https://twitter.com/LDH_Fr)
